



Académie des Sciences d'Outre-Mer

Séance du 20 novembre 2020

**« Nouveaux acteurs des relations internationales,
nouvelles formes de diplomaties »**

Introduction

Jean-Marc de La Sablière, Membre de la 3^{ème} section - ASOM

Chères Consoeurs, chers Confrères,

L'essentiel des éléments d'introduction à cette séance sur « les nouvelles diplomaties » figurent dans le document de présentation du Président de notre 3^{ème} section, Jean du Bois de Gaudusson qui vient de les commenter. Je me contenterai dans cette introduction de souligner, en complément, quelques points généraux inspirés de mon expérience.

Prémièrement, l'intervention d'acteurs non étatiques dans la diplomatie, reconnus ou non, est une vieille histoire, comme le montre le jeu ancien des grandes entreprises à l'exportation, la coopération des collectivités locales, de part et d'autres des frontières, ou encore certaines dérives de personnalités autoproclamées intermédiaires dans les relations franco-africaines, devenues

1



Académie des Sciences d'Outre-Mer

heureusement marginales. Ce qui a changé surtout, c'est l'importance prise par certains de ces acteurs - parmi les ONG notamment - au point que les États, comme les grandes institutions, ont dû reconnaître l'action internationale des acteurs non étatiques, et même créer des enceintes pour les associer à la réflexion, favoriser une coopération dans certains domaines en fixant des objectifs communs. En France, nous avons, depuis 2014, le Conseil de développement et de solidarité internationale (CDSI). A l'ONU, les ONG se sont vues reconnaître un statut, comportant différents degrés, qui dans la catégorie la plus favorable leur permet d'intervenir comme observateur dans des sessions importantes de l'Assemblée générale et lors d'événements de portée universelle. Dans l'Union européenne, le lobbying est considérable, encadré par des textes.

J'ajouterai - c'est mon deuxième point - que les acteurs non étatiques présents à l'international, sont le plus souvent originaires des pays occidentaux développés où la société civile pèse sur les décisions. Mais on voit le rôle des ONG dans des pays du Sud prendre de l'importance. Ainsi, dans le secteur humanitaire, une part croissante de l'aide internationale parvient à des associations locales afin de bénéficier de leur connaissance inégalable du terrain. En 2016, le Sommet mondial d'Istanbul sur l'aide humanitaire a encouragé cette tendance.

Troisièmement, une étude, même très rapide, fait apparaître que l'importance des acteurs non étatiques dans les relations internationales varie selon les domaines. Elle est par exemple en France plus marquée dans l'humanitaire que dans le développement. Elle varie aussi de manière logique selon le poids des acteurs. Certaines grandes fondations et ONG ont des budgets parfois comparables aux



Académie des Sciences d'Outre-Mer

ressources affectées par les États ou des institutions internationales au même objectif. Voici quelques chiffres parlants :

- Le budget annuel de la Fondation Bill et Melinda Gates, très présente sur le plan international dans le secteur du développement et de la Santé, qui joue un rôle majeur dans l'action pour éradiquer la poliomyélite, lutter contre le paludisme et réduire dans les pays du Sud les effets du SIDA, est de 5 Milliards de dollars. Elle emploie 1500 salariés.
- Le budget du CICR est de 2 milliards de dollars.
- L'activité d'OXFAM touche 22 millions de personnes dans le monde ; son budget est de 1,8 milliards de dollars, un peu supérieur à celui de Médecins sans frontières (MSF) qui garantit cependant son indépendance par des ressources privées à hauteur de 99%

A titre de comparaison, l'Aide publique au développement française est de l'ordre de 10 milliards d'euros, dont 60% d'APD bilatérale et 40% d'aide multilatérale. La moitié environ de cette aide multilatérale finance des programmes de l'Union européenne, l'autre moitié représente des contributions aux institutions de *Bretton Woods*, aux Banques régionales de développement et au Fonds mondial de lutte contre les trois grandes maladies. J'ajouterai que notre aide bilatérale ne transite que très peu par les ONG (moins de 10% objectif à atteindre, contre 16% pour la moyenne de l'OCDE). Quant à l'APD des collectivités territoriales françaises, dans le cadre de la coopération décentralisée, elle reste globalement assez modeste, un peu supérieure à 100 millions d'euros, tout en étant très significative dans certains pays.



Académie des Sciences d'Outre-Mer

Mon dernier point concerne l'influence de ces acteurs non étatiques. Elle dépend bien sûr des moyens financiers dont ils disposent, mais leur crédibilité repose aussi beaucoup sur leur professionnalisme, ce qui est très souvent le cas. Enfin, elle dépend à l'évidence de l'empathie avec l'opinion publique. Que serait l'action contre le réchauffement climatique sans la pression de la société civile ? Nous examinerons ces points en évoquant plus avant le rôle des acteurs non étatiques dans le cadre multilatéral.